



Association des Centrales d'Achats Africaines de Médicaments Essentiels  
01 BP 4877 Ouagadougou Burkina Faso Tel : 226 50 37 91 75 Fax : 226 50 37 37 57 contact@acame.org

## **RESOLUTIONS**

### **1 – Lancement d'une campagne panafricaine de promotion des médicaments essentiels génériques**

A l'issue de la XIème Assemblée Générale tenue les 28 et 29 octobre 2008 à Antananarivo, les Directeurs Généraux des Centrales d'Achats membres de l'ACAME ont pris la résolution de lancer dans tous les pays membres une campagne panafricaine groupée de promotion des médicaments essentiels génériques.

### **2 – Résolution sur l'optimisation de la gestion informatique**

A l'issue de la XIème Assemblée Générale tenue les 28 et 29 octobre 2008 à Antananarivo, les Directeurs Généraux des Centrales d'Achats membres de l'ACAME ont pris la résolution d'optimiser la gestion informatique au sein des Centrales d'Achats, dans le but :

- D'améliorer le mécanisme d'estimation des besoins, de gestion de stock et de suivi des consommations
- De favoriser les échanges d'informations et d'expériences entre les Centrales d'Achats par le biais du portail web de l'ACAME hébergeant un forum de discussion interne.

### **3 – Résolution sur l’adoption d’un dossier d’appel d’offres standard avec présélection**

A l’issue de la XIème Assemblée Générale tenue les 28 et 29 octobre 2008 à Antananarivo, les Directeurs Généraux des Centrales d’Achats membres de l’ACAME, dans un souci d’amélioration et d’harmonisation des procédures d’achats et d’assurance qualité des Centrales d’Achats membres, ont pris la résolution d’adopter au cours de l’exercice 2008/2009 un dossier d’appel d’offres international standard avec présélection des fournisseurs et des médicaments.

### **4 - Résolution sur l’utilisation des Centrales d’Achats pour l’approvisionnement des programmes de lutte contre les maladies prioritaires**

A l’issue de la XIème Assemblée Générale tenue les 28 et 29 octobre 2008 à Antananarivo, les Directeurs Généraux des Centrales d’Achats membres de l’ACAME réitèrent à l’endroit des Partenaires et des Bailleurs de fonds, notamment le Fonds Mondial, l’UNITAID et le PEPFAR, les revendications déjà clairement exprimées lors de la Déclaration de Dakar le 08 décembre 2006.

L’ACAME insiste à nouveau sur l’optimisation de l’utilisation des Centrales d’Achats pour l’approvisionnement des programmes de lutte contre les maladies prioritaires, en s’appuyant sur les principes élémentaires de développement des capacités locales, de consolidation et de pérennisation des systèmes nationaux d’approvisionnement, et également d’efficacité et de cohérence le long de l’ensemble de la chaîne d’approvisionnement du médicament.

## **2 - Motion de soutien à l'attention de l'Association Réseau Médicament et Développement (ReMeD)**

A l'issue de la XIème Assemblée Générale tenue les 28 et 29 octobre 2008 à Antananarivo, les Directeurs Généraux des Centrales d'Achats membres de l'ACAME tiennent à témoigner de leur grand intérêt pour les activités menées par l'Association Réseau Médicament et Développement (ReMeD).

L'ACAME reconnaît le caractère remarquable des formations, des diverses tables rondes enrichissantes, et du forum virtuel permettant aux professionnels africains du médicament de disposer d'une information de qualité en temps réel.

Ils saluent enfin la force de l'engagement des membres du Réseau, qui, défendant certains principes communs aux Centrales d'Achats de pays en développement, contribuent à accroître notamment l'accès aux antirétroviraux et à endiguer ce fléau représenté par le marché illicite du médicament.

En conséquence, les Directeurs Généraux membres de l'ACAME expriment à ReMeD tout leur soutien pour la pérennisation de son action remarquable en appui aux politiques pharmaceutiques africaines.

Fait à Antananarivo, le 29 octobre 2008